



Fédération départementale



Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 22 septembre 2015, Le Pouzin

Le vingt-deux septembre deux mille quinze, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : Audibert Agnès, Avogadro Nathalie, Carret Françoise, Clément-Montalbano Thérèse, Faure Sandrine, Galamien Annie, Gauthier Carmen, Glass Josie (arrivée en cours de CA), Payrastre Hélène (pouvoir de Rose-Marie Vignal)

Messieurs : Collard Stéphane, Delas Denis, Duret François, Faucuit Alain (pouvoir d'Emmanuelle Champion), Ferrer Yves pouvoir de Josy Glass avant arrivée de Josy), Giordano André, Hallier Jean-Claude, Haond Sébastien (pouvoir d'Elisabeth Roure-Amigoni), Jambet Pierre, Le Galès Charles (arrivée en cours de CA), Roucoux Patrick, Sartre Guillaume, Timbert Gérard, Paulin Jean-Michel, Royer-Manoha Jean-Noël,

Étaient excusés :

Mesdames : Barthelon Anne-Catherine, Boukhari Nor El Houda, Champion Emmanuelle, Roure-Amigoni Elisabeth Vignal Rose-Marie, Wallet Julie, Allefresde Laurence

Messieurs : Boukhetache Rachid,

Étaient présents sans voix délibérative :

Mesdames : Rodriguez Marie (centre social de Villeneuve de Berg), Vanessa Jaume (déléguée de la fédération),

Monsieur : Astier Philippe (Groupe des compagnons- centre social Art des liens, Privas), Lacombe Eric (Directeur MJC Centre social La Voulte), Dumortier Christian (délégué de la fédération)

Ordre du jour

En introduction du Conseil : Echanges et réponses aux questions sur le bulletin d'infos du bureau 2015-N°4

En pièces jointes : le bulletin N°4

Pour Décision :

Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 29 juin 2015.

Réponse au courrier en date du 6 juillet du Président de la MJC de la Voulte.

Date d'AG et lieu pour celle-ci ? Bilan de la dernière AG

AG Union Régionale des centres sociaux (URACS)

Validation des propositions du bureau sur les actions à mettre en œuvre fin 2015 et en 2016 pour faire avancer notre projet fédéral

Financement de nos projets, financement de l'innovation sociale, liberté associative ... Comment financer aujourd'hui l'innovation sociale ? Comment se financer aujourd'hui en dehors des dispositifs ? Comment retrouver des marges de manœuvre, regagner un peu de liberté et d'autonomie ?

Situation des centres sociaux de La Voulte (suivi de la situation, information suite aux décisions du dernier CA)

a. Espace social Hannibal

- Etat des lieux de la situation
- Point d'étape des démarches entreprises

2. Pour Information :

Information du changement de direction au centre social CLEFS le Teil

Information budgétaire fédérale

Questions diverses

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Le Président Alain Faucuit ouvre la séance et annonce l'ordre du jour de ce CA. Le délégué, compte tenu de l'ordre du jour très chargé, propose que les débats soient régulés dans le temps. Alain Faucuit demande à Vanessa Jaume de bien vouloir veiller au respect du temps.

En introduction du Conseil : Echanges et réponses aux questions sur le bulletin d'infos du bureau 2015-N°4

Pour les membres du CA, cette lettre d'information donne des éléments précis du travail fait par la FACS (délégués et bureau. Elle apporte les informations nécessaires pour alimenter la discussion en CA, elle permet de ne pas alourdir l'ordre du jour ... à poursuivre son écrit et sa diffusion.

Pour Décision :

Pour Décision :

Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 29 juin 2015.

En pièces jointes : le CR du CA

Avant le vote le CA discute sur le contenu des CR de CA, doit-on retranscrire tous les échanges littéralement ? Il ressort de cette discussion qu'il est difficile de retranscrire littéralement tous les échanges au cours d'un CA, que cela semble contre-productif. Il est rappelé que les compte-rendus de CA sont envoyés aux administrateurs avant chaque CA et ceux qui veulent un rectificatif du CR peuvent le faire avant l'approbation du CA lors du CA suivant. Nous nous redonnons comme cadre collectif que le compte rendu doit permettre de garder une trace des débats (le CR peut difficilement n'être qu'un relevé de décision!) et doit permettre de voir quel est le problème soulevé, le sens que le groupe donne à cette question et quelles décisions sont prises. Nous validons comme principe que lorsqu'une personne en fait la demande on note littéralement ses propos.

A la demande de 2 personnes, le vote a lieu à bulletin secret (conformément aux statuts, les votes en CA sont à bulletin secret si au moins 1 personne le demande, la demande doit être faite avant chaque vote)

Nombre de votants pour ce vote 26

Ne prennent pas part au vote : 2

Pour : 16 Contre : 2 Blanc ou nul : 6

Le compte-rendu du conseil d'administration du 29 juin 2015 est adopté à 66.66% des suffrages exprimés,

Réponse au courrier en date du 6 juillet du Président de la MJC de la Voulte.

En introduction Christian rappelle le contexte et expose la manière dont le bureau souhaiterait traiter ce point de l'ordre du jour.

Le président de la MJC de La Voulte nous avait écrit début juillet pour nous faire part de son étonnement sur le fonctionnement «démocratique de la fédération et formulant une demande de vote à bulletin secret pour chaque décision prise en CA.

La lettre avait été envoyée par mail, elle était jointe à la convocation. Le bureau n'avait pas souhaité répondre directement à ce courrier mais prendre le temps avec l'ensemble du conseil d'en débattre et de construire les éléments de réponse. Il est proposé aux administrateurs de faire part de ce qu'il souhaiterait développer comme arguments.

Les représentants du CS de La Voulte ne comprennent pas l'interpellation directe du Président de la FACS au président et directeur de la Voulte sachant que des représentants siègent à la FACS

Le délégué précise qu'il est normal de dialoguer et d'associer le président et le directeur des centres en préparation aux prises de décisions et aux débats du bureau et du CA fédéral. Le président est le représentant du centre, ce que ne sont pas les administrateurs fédéraux qui sont issus des centres, mais élus par l'AG de la fédération. Par ailleurs il rappelle que la fédération est au service des Centres sociaux de la Voulte, qui sont tous les deux fédérés.

Des éléments de réflexion sont amenés par les administrateurs :

- cette lettre peut être considérée comme une injonction, elle est irrecevable par la FACS
- on ne peut accepter qu'un président de Centre social fasse cette demande au nom de son CS, cette demande doit être faite par un administrateur de la FACS
- certains administrateurs insistent sur l'ambiance des CA qui leur permettent de s'exprimer librement et de critiquer les postures de la FACS
- certains pensent que le vote à bulletin secret doit être réservé pour des décisions importantes
- trop de formalisme peut créer des blocages et des démotivations de la part des administrateurs, et une perte de temps
- le directeur du CS de La Voulte insiste sur le contexte dans lequel cette lettre a été écrite

La délibération suivante est soumise au vote :

le bureau est mandaté pour répondre à ce courrier de la MJC en prenant la précaution de remettre celui-ci dans le contexte dans lequel se trouve la MJC et le moment où il a été écrit, et de faire un rappel des statuts de la fédération qui permettent à la fois quand cela est obligatoire (élection CA et bureau) mais aussi quand cela semble nécessaire à un administrateur de demander un vote à bulletin secret.

Nombre de votants pour ce vote 26

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour : 23 Contre : 0 Blanc ou nul : 3

La délibération est adoptée à 88.46% des suffrages exprimés,

Information du changement de direction au centre social CLEFS le Teil

Annie Galamien fait part du recrutement d'une nouvelle directrice au Centre Social du Teil : Christine Charbonnier Elle nous informe aussi que le Centre Social cherche une conseillère ESF. Il enverra un profil de poste dans tous les centres Sociaux

Situation du centre social Espace social Hannibal de La Voulte (suivi de la situation, information suite aux décisions du dernier CA)

Sandrine Faure nous informe que La directrice a été démise de son poste et qu'il faut rapidement qu'un directeur rétablisse la confiance des salariés, travaille avec les usagers et permette à ce centre social de remplir ses missions

Point d'étape des démarches entreprises

La fédération a travaillé un scénario avec la CAF et le CCAS qui permettra d'apporter une première réponse. Celui-ci est soumis lors de ce CA aux administrateurs de la fédération.

- Christian va assurer l'intérim de direction pendant 3 mois (2 jours par semaine non pris sur son temps de travail FACS, passage à temps plein)
- Recrutement d'un chargé de mission pour le poste de direction par la FACS en janvier 2016 (car le CCAS ne peut pas embaucher un(e) directeur (trice) actuellement, le poste étant toujours pourvu.

Les missions principales seront d'animer le travail avec les salariés, de recréer un climat de confiance, de participer à la mise en place d'un comité d'usagers, de contribuer à la reconstruction du partenariat avec le CS MJC la Voulte sachant que la CAF préconise un travail en commun pour élaborer le prochain projet social de chaque centre, avec un attendu au minimum sur la partie diagnostic.

Cette mission fera l'objet d'une convention qui en fixera le contenu, la durée, les modalités de suivi et de financement. Elle sera facturée à prix coûtant au CCAS de la Voulte. Le recrutement du chargé de mission se fera par une commission mixte, FACS et CCAS. La CAF compte tenu du contexte sera conviée à participer à celle-ci.

Cette mission apparaît à juste titre à certains comme potentiellement dangereuse pour la FACS et Christian.

Il est rappelé que notre mission fédérale est aussi d'être en appui à nos adhérents dans des situations complexes. Mais le fait que le conseil soit en vigilance sur ce risque et plutôt un bon réflexe et un bon appui pour le délégué qui aura à conduire puis piloter la mission

Le scénario est soumis à la délibération du conseil

Nombre de votants pour ce vote 26

Ne prennent pas part au vote : 2

Pour : 21 Contre : 0 Blanc ou nul : 3

La délibération est adoptée à 87.5% des suffrages exprimés,

Le délégué et le bureau sont chargés de le mettre en oeuvre

AG Union Régionale des centres sociaux (URACS)

Patrick Roucoux, nous présente une proposition de modifications statutaires. Celles-ci ne modifient pas la nature de l'Union. Elles prennent en compte le travail du CA et de l'AG de l'an passé.

À l'ordre du jour de l'AG extraordinaire :

- Un changement de nom (l'URACS : Union Rhône-Alpes des fédérations de Centres Sociaux, devient URACS : Union Rhône-Alpes Centres Sociaux)
- La création d'un bureau (il n'y avait jusque-là qu'un CA et un comité d'animation)
- amélioration de la liaison entre les délégués des fédérations et le CA (création d'une instance commune 2 fois par an et donc moins de CA)
- La suppression des comités de présidents qui ne fonctionnaient pas
- Le passage à 5 membres associés au lieu de 3 actuellement
- Les fédérations choisiront leurs membres de droit (plus nécessairement le président)
- La prise en compte l'évolution de la région ouverture aux fédérations de l'Auvergne.

Il est proposé que le CA valide ces propositions et mandate le bureau pour en informer le CA de l'URACS et les personnes qui participeront en son nom à l'AG de l'URACS pour les approuver

Nombre de votants pour ce vote 26

Ne prennent pas part au vote : 3

Pour : 23 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Désigner les personnes qui porteront les mandats de la fédération. Nous avons 7 mandats, une personne ne peut en porter plus de 2 (sf les salariés de la fédération qui ne peuvent en porter qu'un seul).

Sont volontaires pour représenter la fédération à l'AG de l'URACS : Patrick Roucoux, Jean-Claude Hallier, Denis Delas et Christian Dumortier,

Nombre de votants pour ce vote 27 (Arrivé de Charles Le Gales)

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour : 27 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le conseil valide cette représentation à l'unanimité des suffrages exprimés

Proposer les candidats au conseil d'administration de l'Urac. C'est l'année du renouvellement du conseil, nous pouvons proposer trois personnes dont une qui sera comme membre de droit (le président n'est plus forcément celui-ci) les deux devront être élus par l'AG

Patrick Roucoux est candidat pour être le représentant de la FACS au CA de l'URACS (membre de droit)

Nombre de votants pour ce vote 27

Ne prennent pas part au vote : 1

Pour : 26 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le conseil nomme Patrick Roucoux comme membre de droit au CA de l'URACS, à l'unanimité des suffrages exprimés

Nor El Houda Boukhari (absente à ce CA) est candidate pour être proposée à l'élection du CA de l'URACS

Nombre de votant pour ce vote 27

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour : 27 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le conseil propose la candidature de Nor El Houda Boukhari au CA de l'URACS, à l'unanimité des suffrages exprimés

Date d'AG fédéral et lieu pour celle-ci. Bilan de la dernière AG

Cette question était à l'ordre du jour de ce CA, mais devant l'importance des questions à traiter, et du fait que nous avons un peu de temps devant nous, elle est remise à l'ordre du jour du prochain CA

Validation des propositions du bureau sur les actions à mettre en œuvre fin 2015 et en 2016 pour faire avancer notre projet fédéral

Le bureau a étudié dans le détail un travail réalisé par les délégués (qui est joint à cette convocation) et qui précise ce qui devrait se réaliser d'ici la fin de l'année 2016. Vanessa présente ce document : la liste des actions répondant au projet fédéral. Ce document ne doit pas être vu comme un outil de contrôle, mais doit servir au suivi des chantiers de la FACS

De la discussion qui s'installe à ce propos, quelques éléments ressortent :

- Ce document montre la masse des actions en cours et donc la charge importante de travail pour les délégués, le CA peut travailler avec les délégués sur l'évolution des actions et les priorités
- Ce document est important pour les administrateurs bénévoles pour mieux connaître l'activité de la FACS
- Ce document permet aux administrateurs de mieux connaître les actions et chantiers pour choisir ceux dans lesquels ils veulent s'impliquer

Comme cela avait été proposé en bureau, des temps seront prévus dans les CA (tous les 2 ou 3 CA) pour suivre ces différentes actions et leur avancement, cet outil sera complété au fur et à mesure de l'avancée (ou pas) du travail par les délégués

Financement de nos projets, financement de l'innovation sociale, liberté associative ... Comment financer aujourd'hui l'innovation sociale ? Comment se financer aujourd'hui en dehors des dispositifs ? Comment retrouver des marges de manœuvre, regagner un peu de liberté et d'autonomie ?

Rappel du contexte par Christian :

La réduction importantes des finances publiques (forte baisse de la DGF, des crédits d'intervention de l'Etat..., la difficulté de trouver les financements pour de l'innovation sociale, un fléchage de plus en plus important des crédits, de plus en plus de financements sur appels à projets (des projets pensés par d'autres) des partenaires financiers soumis à des contraintes économiques qui parfois aboutissent à de l'injonction ... tout cela met à mal la liberté du projet associatif des Csx et de la FACS, comme base présentation.

Nous avons organisé en avril un séminaire avec les directeurs sur cette question de l'économie de nos projets et la FCSF a fait de même avec les cadres fédéraux en juillet. Cette question sera mise en débat avec les présidents de fédérations lors de la rencontre qui se déroulera les 11 et 12 décembre. On pressent que cette question devient cruciale...

Au regard de ce contexte, on peut penser chercher d'autres financements, mais le choix de financements est une action politique qui rejoint le questionnement du monde de l'économie sociale et solidaire, la question de l'éthique.

Il est proposé de lancer un groupe de travail sur cette question (financement de l'action des centres et de la fédération) dans le cadre de la FACS pour développer une réflexion, une analyse et la proposer au CA en Avril Mai ou lors de l'AG pour un premier échange collectif. Les administrateurs proposent que nous nous rapprochions aussi d'autres acteurs qui planchent sur cette question et entre autre sur le travail mené sur le territoire de centre ardèche autour d'une étude sur l'économie sociale avec sciences Po Grenoble

Nombre de votants pour ce vote 27

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour : 27 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le conseil valide le groupe de travail à l'unanimité des suffrages exprimés

Sont volontaires pour participer à ce groupe : Thérèse Clément, François Duret, Patrick Roucoux, Carmen Gauthier, Nathalie Avogadro, Marie Rodriguez, Pierre Jambet

Pour Information :

Information budgétaire fédérale

Françoise Carret, trésorière de la fédération fait état de la décision du bureau concernant la couverture santé choisie dans le cadre de la mise en place de la réforme et en lien avec l'accord de branche.

Elle commente la projection de clôture qui avait été envoyée avec la convocation du CA

Questions diverses

Marie Rodriguez du Centre Social de Villeneuve de Berg nous parle de son projet personnel concernant l'accueil de réfugiés et questionne la FACS sur sa posture par rapport à cette question

Le CA discute de cette question

- certains Centres Sociaux ont débattu de cette question en CA (Valgorge par exemple)
- on rappelle les missions de Centres Sociaux d'accompagnement
- on peut envisager des échanges entre Centres Sociaux sur les différentes initiatives prises localement

Suite à la décision du bureau et du CA de ce jour, un mail sera envoyé dans les Centres Sociaux dans ce sens, et lorsque le projet de Marie sera plus avancé, si elle en ressent le besoin, une communication pourra être faite en CA

Le président de la FACS
Alain Faucuit

Les secrétaires de séance
Thérèse Clément-Montalbano – Nathalie Avogadro